

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Madame **Nolwenn Magnan**, née le 8 décembre 1998, a travaillé en qualité d'**assistante en pharmacie** du 16 mars 2020 au 30 juin 2020 à un taux d'activité variable d'une moyenne de 90% au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois — La Chaux-de-Fonds, dans le cadre d'un contrat de durée maximale durant la crise sanitaire Covid-19.

Madame Magnan a principalement assumé les activités suivantes :

- Reconditionnement des solutions hydro-alcooliques
- Distribution de médicaments aux unités de soins du RHNe
- Gestion de stock des solutions hydro-alcooliques et médicaments nécessaires à la prise en charge des patients Covid-19

Disponible, fiable, flexible et organisée, Madame Magnan a réalisé l'ensemble des activités qui lui ont été confiées à notre entière satisfaction. Nous nous plaignons à relever sa capacité d'adaptation, ses compétences techniques, son sens des responsabilités ainsi que sa gestion des priorités et du stress.


Collaboratrice consciencieuse, Madame Magnan a entretenu de très bonnes relations de travail avec ses collègues et sa hiérarchie, ainsi qu'avec les différents partenaires internes et externes.

Madame Nolwenn Magnan nous a quitté au terme de son contrat, libre de tout engagement à notre égard, hormis le respect du secret professionnel et de fonction. Tout en la remerciant chaleureusement du très bon travail réalisé au sein de notre institution, nous la recommandons à tout nouvel employeur et formulons nos meilleurs vœux pour son avenir professionnel et personnel.

Pascale Giron-Lanctuit


Directrice adjointe de la direction médicale

Gérald Brandt


Directeur des ressources humaines

Neuchâtel, le 9 juillet 2020
LOI/SFe